

N° 4.8 - Installation du jeune agriculteur et autres aides à l'agriculture

FORMATION COLLECTIVE INTER-CABINETS

Publics : Experts-comptables, commissaires aux comptes, notaires, experts fonciers, avocats.

Durée : 1 jour - 7 H 30

Tarif par participant en présentiel :

Le tarif s'élève à 580€ HT par participant, soit 696€ TTC pour les adhérents, adhérents secondaires et filleuls inscrits à l'Uneca.

Ou 680€ HT par participant, soit 816€ TTC pour les non adhérents ou filleuls.

Date :

18/06/2024 - Paris UNECA

Description :

Ce séminaire est directement induit par la réforme récente de la réglementation sur le statut Jeune Agriculteur toujours au cœur des nombreux et complexes dispositifs économiques agricoles.

Objectifs :

Appréhender les aides spécifiques liées à l'installation du jeune agriculteur afin d'en mesurer les enjeux et limites.

Pré-requis :

Connaissances générales du secteur agricole.

PRÉ-INSCRIPTION

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Ce séminaire est directement induit par la réforme récente de la réglementation sur le statut Jeune Agriculteur toujours au cœur des nombreux et complexes dispositifs économiques agricoles.

Contenu

Introduction : présentation de la formation, du formateur tour de table des objectifs (20 minutes)

Matin : 1 pause de 20 à 25 minutes en présentiel, ou 2 pause de 10 à 12 minutes en distanciel

1- CONTEXTE PROFESSIONNEL ACTUEL

Evolution des installations

Organes de décision : commissions (CDOA, CRP), SAFER, Contrôle des structures...

2- PARCOURS AIDÉ SPÉCIFIQUE AUX JEUNES AGRICULTEURS

Schéma d'ensemble

Point Accueil Installation Transmission (PAIT)

Centre d'élaboration du Parcours Professionnel Personnalisé (CEPPP)

Stage 21 heures

Diagnostic préalable à l'installation

Elaboration étude économique et plan d'entreprise (PE)

Suivi post installation

3- AIDES AUX JEUNES AGRICULTEURS ET LIENS AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS

Schéma des enjeux (économiques, financiers, sociaux, fiscaux)

Financements et garanties spécifiques (prêts MTS JA, prêt d'honneur, SIAGI...)

DJA : montants, critères de modulation (installation hors cadre familial...), versement

Articulation possible avec autres aides (AITA, FAM, collectivités territoriales, filières amont/aval...)

4-PROCÉDURE DE DEMANDE DES AIDES ET ENGAGEMENTS

Conditions à remplir pour l'éligibilité (liées au demandeur, liées au projet... pièges à éviter)

Type et durée des engagements

Procédure détaillée (chronologie, pièces, recevabilité, grille de sélection, complétude...)

Notion d'agriculteur à titre exclusif, principal ou secondaire

Notion d'installation progressive

Elaboration étude économique et plan d'entreprise (PE : rentabilité, niveau de risques...)

Cas particuliers d'installation (situations sociétaires, activités équestres...)

Suivi et avenants

5-ASPECTS SOCIAUX

Affiliation des nouveaux installés

Particularités liées à la pluriactivité

6-OUTILS ET DOCUMENTS ANNEXES

Check-list de cadrage des projets (démarches administratives avant / après, lien avec transmission...)

Document de collecte données projet

Formulaires (Cerfa...)

Quiz d'évaluation des acquis, correction avec l'animateur, réponses aux questions.

Animateur : Jean-Marie ALBARET, Conseiller de gestion spécialisé dans l'accompagnement de projets agricoles depuis plus de 30 ans, particulièrement en matière d'installation de jeunes agriculteurs

PÉDAGOGIE / MOYENS D'ÉVALUATION

Moyen pédagogique

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires au bon déroulement de la formation

Exposé théorique sur l'état actuel de réglementations et procédures

Echanges d'expériences sur les différentes situations rencontrées

Cas pratiques (un dossier en fil rouge sur la formation)

Etude de cas concrets résultant de l'expérience sur le terrain des 3 formes d'installation possibles

Document remis

Remise du support de formation projeté

Remise d'un support papier annexe composé de nombreux documents et outils pratiques en lien avec le sujet (exemples concrets de documents permettant de visualiser les étapes clés, formulaires, fiches, notices)

Remise d'un support papier regroupant les principaux textes d'appui de la réglementation traitée

Suivie de l'exécution et évaluation des résultats

Feuille de présence

Quiz en salle, remise d'un corrigé
Formulaire d'évaluation de la formation

MODALITÉS

Date de cette version : 25/10/2023

Formation présentielle : Formation en présentiel (ou en visio-conférence durant le confinement)

Accès handicapé : Pour toutes demandes relatives aux conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (adaptation des moyens de la prestation) contactez Mélanie PORTAL à portal.melanie@orange.fr

Nombres de participants limités : Pour le bon déroulement de la formation, le nombre de participants par session est de 20 maximum.

Modalités d'inscription :

Vous pouvez-vous inscrire jusqu'à une semaine avant la date de la formation.

Votre inscription ne sera validée qu'à réception de votre règlement.

Vous recevrez votre convocation par mail au plus tard deux semaines avant la formation.

Contact

UNECA Mme Céline DUPUID-MOREUX

26 rue de Mogador

75009 Paris

contact@uneca.fr

Imprimer

FORMATION PRIVATISÉE INTRA-CABINET

Vous avez la possibilité d'organiser cette formation en intra dans votre cabinet pour 4 900 € HT soit 5 880 € TTC la journée.

Les frais de déplacement, d'hébergement et repas de l'animateur, sont en sus.

L'organisation est à votre charge (réservations salle, restauration, chambre d'hôtel de l'animateur...)

Les frais de gestion administrative et pédagogique comprenant la transmission du support PDF seront facturés 25€ par participant.

* Le nombre de participant ne doit pas excéder 22 personnes par session.

* *A partir de la tenue de 3 formations (hors AF), une ristourne de 5 % sera accordée sur l'ensemble des séminaires (hors AF) de la saison (07/2024- 06/2025).

Demander un intra

[Liste complète des formations](#)

Source URL: <https://formation.uneca.fr/enjeux-et-limites-des-aides-linstallation-du-jeune-agriculteur>